

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]

Service de santé universitaire Université de Poitiers

[#]

Aides particulières

AIDES VENANT DE LEGS PRIVÉS :

Entraide Hostater (fin d'études, bons résultats),
Entraide universitaire (réfugiés politiques seulement),
Lassence (doctorat Lettres et Sciences Humaines),
Giveka (reprise d'études après maladie ou accident),
Dobry-Baratz (naturalisation, stage, animation).

Demande à faire auprès du service social étudiant en début d'année universitaire.

AIDES VERSÉES PAR LES CONSEILS GÉNÉRAUX ET RÉGIONAUX

Selon le lieu d'habitation de vos parents, il est possible de solliciter des aides auprès du Conseil Général concerné.

S'adresser directement auprès d'eux.

La Région Poitou-Charente offre des possibilités d'[aides](#) [

<http://www.poitou-charentes.fr/education-formation/mobilite-internationale.html>] en cas de mobilité à l'étranger ou pour des départs en stages.

AIDES VERSÉE POUR LES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Une allocation pour la diversité dans la fonction publique peut être versée [sous certaines conditions](#) [

<http://www.poitou-charentes.gouv.fr/actu/1/7/actualite-societe-sante/allocation-diversite%7D%7D>].

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr